

**De première main.
Personnes sourdes et langue des signes
dans la Suisse du 19^e et 20^e siècle**

Rapport final du projet
„Interdiction de la langue des signes en Suisse“
à l’attention de la Fédération suisse des sourds SGB-FSS

Rebecca Hesse, MA
Martin Lengwiler, Prof. Dr

Question étudiée

L’étude examine la pratique des écoles pour personnes sourdes suisses à l’égard de la langue des signes à la fin du 19^e et au 20^e siècle. Nous examinons cette pratique sur trois niveaux.

En premier lieu, nous nous penchons sur les *motivations scientifiques spécifiques* ayant mené à l’élimination de la langue des signes des écoles, et notamment sur la pédagogie des personnes sourdes. Nous nous sommes posés la question de savoir pourquoi les experts en pédagogie ont persisté jusqu’aux années 1990 à vouloir appliquer la méthode oraliste. Et cela, alors que ses résultats dans le cadre scolaire étaient des plus limités et que depuis les années 1960 déjà, certains spécialistes plaidaient en faveur d’une réhabilitation de la langue des signes. A signaler également l’influence, relativement grande, dans un petit Etat comme la Suisse, de certains pédagogues.

Deuxièmement, nous examinons la pratique des écoles pour personnes sourdes par rapport à la langue des signes dans la vie scolaire quotidienne. Selon quelles règles la langue des signes a-t-elle été marginalisée et même interdite ? De quelle manière les infractions étaient-elles punies ? Existait-il néanmoins des espaces de liberté permettant aux élèves sourds de signer malgré les interdits ? De plus : Quelle était la position des parents des élèves sourds ? Etaient-ils favorables ou opposés à la méthode oraliste ? Est-ce qu’un échange en signes « faits maison » était toléré au sein de la famille ?

Troisièmement, nous enquêtons sur les conséquences à long terme de l’exclusion de la langue des signes sur la vie des personnes sourdes. Comment la marginalisation des signes a-t-elle influencé les chances scolaires et professionnelles des personnes concernées ? Comment les personnes sourdes elles-mêmes jugent-elles les effets de la formation scolaire sur leur propre personnalité ? Est-ce que les perspectives

professionnelles des personnes sourdes ont changé avec la réhabilitation de la langue des signes depuis les années 1980 ?

Objet de la recherche

Un examen des écoles pour personnes sourdes de toute la Suisse aurait dépassé le cadre de cette étude. Au vu des ressources disponibles et de l'état de la recherche, nous nous sommes limités à quatre cas exemplaires, en prenant en compte quatre institutions importantes dans les trois régions linguistiques : deux en Suisse alémanique (le centre cantonal d'éducation de l'ouïe et de la parole *Zentrum für Gehör und Sprache* de Zurich ainsi que l'école spécialisée privée *Sprachheilschule St. Gallen*), un établissement en Suisse romande (l'école publique pour sourds de Montbrillant à Genève, l'actuel *Centre pour enfants sourds de Montbrillant*) ainsi que l'unique institution tessinoise, à savoir l'école publique pour sourds, sous gestion catholique, de Locarno (*Istituto per sordomuti Sant'Eugenio*). Dans notre choix sont donc représentés aussi bien des institutions publiques que des instituts privés (Saint-Gall) et des écoles à caractère confessionnel (Locarno). Les institutions de Genève et Zurich sont particulièrement intéressantes du fait qu'elles sont parmi les premières écoles pour personnes sourdes en Suisse à avoir introduit, dès les années 1980, des éléments signés dans l'enseignement.

Toutefois, l'état des sources concernant les quatre instituts en examen diffère considérablement de l'une à l'autre. Fondamentalement, nous avons utilisé aussi bien des sources écrites – sources archivistiques et sources publiées telles que les rapports annuels, des publications anniversaires – que des sources orales, notamment des interviews avec d'anciens élèves et, dans certains cas, avec des collaborateurs des institutions citées.

Résultats

La question centrale de notre étude était de savoir quelle était la place de la langue des signes au sein de la pédagogie concernant les personnes sourdes et des écoles pour sourds en Suisse au 19^e et 20^e siècle. Nous avons exploré cette question sur trois niveaux: au niveau du discours scientifique, de la vie quotidienne dans les écoles pour sourds et des parcours de vie des personnes sourdes, notamment leurs possibilités en matière de formation scolaire et professionnelle.

L'étude a été réalisée en l'espace d'une année et avec des moyens restreints. Par conséquent, les résultats doivent être lus avec réserve, les sources à la base de nos

énoncés étant souvent limitées et incohérentes. Pour ces raisons, l'étude ne présente souvent qu'un aperçu fragmenté sur la manière dont la société percevait la langue des signes. Pour une enquête approfondie et des résultats plus étayés, nous aurions dû examiner un nombre beaucoup plus élevé d'instituts et mener davantage d'interviews avec plus de personnes sourdes et de représentants entendants des parents, du corps enseignant et des directions scolaires.

L'étude permet néanmoins d'établir un certain nombre de constats. L'évolution du discours scientifique sur la langue des signes présente quelques lignes claires. Au début du 19^e siècle, le débat dans l'espace germanophone et francophone portait sur différents modèles et approches concernant l'éducation des personnes sourdes, considérés jusque-là comme incapable à tout apprentissage, afin de les rendre utiles à la société. La langue des signes faisait partie de ces approches. Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, cependant, on observe une focalisation croissante de la pédagogie des sourds, discipline très jeune à l'époque, sur des approches oralistes. Enfin, depuis la fin de 19^e siècle et jusque dans les années 1970, les oralistes - désignés souvent comme « école allemande » - donnaient clairement le ton.

La primauté de l'oralisme allait en général de pair avec un rejet net de la langue des signes. Cette marginalisation trouvait sa justification dans certaines théories du langage avancées par la pédagogie des Lumières du début du 19^e siècle. Au siècle des Lumières, la philosophie du langage considérait la langue des signes comme un précurseur arriéré et primitif des langues orales. Dans les cercles illuministes se manifestaient en même temps une foi accrue dans la capacité d'apprentissage propre à chaque individu et, par conséquent, dans le pouvoir de la pédagogie. L'école obligatoire est un enfant de l'ère des Lumières. La conversion des anciens instituts pour sourds-muets qui, au 19^e siècle, servaient aussi de foyers, en écoles pour personnes sourdes, est également une des conséquences de l'idéalisme du 19^e siècle appliqué à la pédagogie. Le but de ces institutions était l'intégration des personnes sourdes dans la société entendante. La capacité d'oraliser constituait la solution idéale pour y parvenir.

La transition d'une pédagogie multiforme pratiquée au début du 19^e siècle vers la norme oraliste du 20^e siècle s'est produite graduellement. Le fameux Congrès international des spécialistes de l'enseignement pour les personnes sourdes de Milan en 1880, qui a vu les oralistes s'imposer, a constitué un moment symbolique important. Cependant, 1880 n'a pas été l'année fatidique marquant un tournant radical dans la pédagogie des sourds. Les approches oralistes étaient répandues avant 1880 déjà et

s'étaient imposées avec succès dans de nombreuses institutions contre des modèles concurrentiels, notamment dans l'Europe germanophone, mais aussi en France et en Italie.

Inversement, on trouve aussi après 1880 des spécialistes opposés à un refus total des signes. En Allemagne, par exemple, de nombreux enseignants d'enfants sourds argumentent en faveur de l'intégration des signes dans l'enseignement des personnes sourdes, positions reprises au début du 20^e siècle par les premiers mouvements d'émancipation des sourds.

Dans l'ensemble, la primauté de la langue orale s'est maintenue pendant une grande partie du 20^e siècle, aussi bien en Suisse que dans les autres pays européens. Le changement vers des modèles pédagogiques plus ouverts ne s'est annoncé que vers les années 1960, favorisé par les résultats de la recherche linguistique sur la langue des signes, notamment dans les milieux scientifiques anglo-saxons. Ces nouvelles connaissances ont conduit, dans les années 1970, à une remise en cause de la pédagogie des sourds et à une ouverture vers des approches bilingues opérant avec une combinaison de langue parlée et de langue des signes. A cela s'ajoutait une renaissance du mouvement des sourds défendant la langue des signes en tant que noyau d'une culture autonome et contribuant de ce fait à réhabiliter la langue des signes.

L'histoire des écoles et institutions pour personnes sourdes non plus n'est pas marquée de ruptures soudaines. En particulier, l'enseignement pratiqué dans les écoles pour personnes sourdes n'était pas le simple reflet des débats pédagogiques. Les cas représentatifs pris en examen dénotent une certaine logique propre des écoles de sourds. Si elles s'inspiraient des débats des spécialistes (et cela de plus en plus), lors de la mise en œuvre, elles ont suivi chacune son propre chemin. Au 20^e siècle, les écoles de sourds suisses étudiées suivaient clairement une approche oraliste. Les quatre ont, d'une manière ou d'une autre, interdit la langue des signes. Les différences se manifestent plutôt dans l'application de ces normes. La plupart de ces institutions permettaient aux enfants en âge préscolaire d'utiliser des signes dans leurs conversations dès les années 1950.

L'interdiction d'utiliser la langue des signes concernait en premier lieu l'enseignement scolaire, y compris la récréation, et était appliquée, dans ce contexte, de manière assez rigoureuse. Un certain nombre d'établissements, toutefois, se sont écartés tôt de ce courant radical. Dans les années 1960 déjà, le nouveau directeur de l'école des sourds de Zurich, Gottfried Ringli, était insatisfait des résultats obtenus par

l'enseignement oral exclusif. Il estimait que l'application stricte des normes manquait d'efficacité car elle empêchait les élèves sourds de développer leur propre sens de la langue. Selon Ringli, la langue des signes faisait partie de cette vaste perception langagière. Ce n'est que dans les années 1970 que Zurich s'est détourné officiellement de la méthode oraliste pure et a introduit l'allemand signé (LBG, lautsprachbegleitende Gebärden). Il faut dire que l'école zurichoise s'était montrée relativement tolérante envers les enfants signant dans les années 1960 déjà. L'école des sourds genevoise de Montbrillant également a remplacé assez tôt, dans les années 1980 déjà, la méthode purement orale par une approche bilingue autorisant et encourageant plus ou moins la langue des signes dans le cadre de l'enseignement. Pendant ce temps, Saint-Gall et le Tessin ont gardé leur ligne conservatrice. L'école des sourds tessinoise *Sant'Eugenio* a poursuivi son approche strictement oraliste jusqu'à sa fermeture en 1991. Après cela, les enfants ont été intégrés dans l'école régulière et scolarisés suivant des approches bilingues. Pour sa part, l'école de Saint-Gall est restée fidèle à l'approche oraliste jusque dans les années 1990.

Rétrospectivement, il apparaît clairement que l'objectif d'intégrer les enfants sourds dans une société entendante à travers un enseignement purement oraliste était bien trop ambitieux et difficilement réalisable. Force est de constater que cette approche s'est avérée contreproductive en milieu scolaire. Elle était source de problèmes de compréhension permanents entre le corps enseignant et les élèves, de nombreux conflits, de punitions, de frustrations et de résultats scolaires insuffisants. Les élèves sourds ne parvenaient souvent pas à suivre les leçons de manière adéquate, se voyaient désavantagés et essayaient de satisfaire par d'autres moyens aux exigences de l'enseignement. En tant que forme de communication plus efficace, la langue des signes jouait un rôle central dans ces actes de compensation ou de substitution. Dans le cadre de l'enseignement régulier ordinaire, les enfants bénéficiaient parfois de cours d'appui. Dans d'autres cas, ou lorsque le soutien scolaire n'apportait rien, les élèves avaient recours à la langue des signes ou à une aide externe, par exemple auprès des parents.

Les effets contreproductifs de la méthode oraliste ont conduit enfin à une situation paradoxale, à savoir qu'au courant du 20^e siècle, les écoles étudiées étaient devenues involontairement une plateforme importante pour la transmission de la langue des signes. La langue des signes était pratiquée en marge du fonctionnement scolaire – au jardin d'enfants, dans la cour de récréation, à la sortie des classes. Beaucoup d'enfants sourds aimaient aller à l'école des sourds, moins pour

l'enseignement proprement dit que pour les possibilités cachées d'échanger en langue des signes.

Conclusion

Quels ont été les effets de la marginalisation et de la répression de la langue des signes sur les personnes sourdes et leur vie ? Outre la littérature spécialisée, les interviews que nous avons conduites indiquent un grand nombre de désavantages vécus, de préjudices, de traumatismes et d'obstacles dus de manière directe ou indirecte à l'enseignement oraliste. Il faut cependant faire la différence entre deux types de préjudices. Le premier type a à voir avec le fait que beaucoup d'écoles ou institutions pour personnes sourdes fonctionnaient comme des écoles ordinaires. Les quatre établissements considérés fonctionnaient comme des écoles ordinaires auxquelles étaient rattachés des internats où les élèves provenant de régions plus éloignées étaient hébergés pendant la semaine. Les écoles et internats suivaient les procédures habituelles de l'époque, qui prévoyaient, entre autres, des châtiments corporels, des punitions collectives ou encore des rituels punitifs dégradants. A cet égard, les récits des personnes interviewées ressemblent souvent aux descriptions d'anciens élèves entendants des écoles ou internats et foyers ordinaires. Les déclarations dans ce sens sont cependant trop ponctuelles pour permettre un jugement définitif et généralisé sur les dommages causés.

Le deuxième type de préjudice, par contre, était en étroite relation avec la surdité et la langue des signes. Beaucoup d'enfants ressentaient l'enseignement purement oraliste comme une contrainte improductive, une entrave à une meilleure communication, un obstacle inutile à la compréhension – en définitive, un handicap construit intentionnellement. Cela se passait en plus dans un contexte visant précisément l'amélioration des capacités communicatives, et au sein d'une société qui considérait la compréhension linguistique comme une compétence clé pour l'intégration et la position des personnes dans la société. Les châtiments corporels tels que la fameuse pomme sur la tête pour empêcher les mouvements de la main pour signer, étaient pratique courante dans l'enseignement ; s'y ajoutait la stigmatisation symbolique comme, par exemple, l'assimilation de la langue des signes à une « langue de singes ». Les répercussions de l'enseignement oraliste sur la vie professionnelle étaient cependant encore plus lourdes et persistantes dans le temps. En raison des succès scolaires souvent médiocres, les personnes sourdes n'étaient plus considérées comme inaptes à l'éducation, mais capables de formation dans d'étroites limites seulement.

Jusque dans un récent passé, les études universitaires et carrières académiques étaient pratiquement inaccessibles aux personnes sourdes. La formation scolaire et professionnelle visait clairement à l'exercice de métiers peu ou moyennement qualifiés, notamment dans le domaine artisanal et, depuis quelques temps de plus en plus, dans le domaine social. Des projets plus ambitieux, surtout de la part des personnes sourdes concernées, étaient souvent contrecarrés par les responsables (corps enseignant, directions scolaires, conseillers d'orientation professionnelle de l'assurance-invalidité). Les personnes sourdes ont perçu ces restrictions de leurs perspectives comme lourdement discriminatoires.

Perspectives

Comme mentionné au début de ce résumé, nous n'avons pu explorer que de manière limitées les questions soulevées dans le cadre de cette étude. De nombreux aspects n'ont pu être éclaircis et devraient être traités dans un autre travail. Le rôle joué par l'assurance-invalidité, créée en 1960, par exemple, demeure largement obscur. De nombreux indices portent à croire que ne serait-ce que financièrement, l'AI a exercé une forte influence sur les écoles pour personnes sourdes. La manière dont cette influence a modifié la vie scolaire n'a toutefois guère été étudiée. En outre, nous en savons trop peu sur le fonctionnement des internats rattachés aux écoles de sourds et dans quelle mesure il peut être comparé à d'autres internats ou institutions éducatives. Notre étude ne fait pas non plus toute la lumière sur le rôle des parents – sourds comme entendants. De même, l'étude ne traite qu'en marge les plus récentes percées de la médecine, en particulier la diffusion des implants cochléaires, et leurs répercussion sur la pédagogie des sourds et le rapport avec la langue des signes – ces aspects surviennent dans une période largement au-delà de la période examinée. Enfin, nous n'avons pu aborder que superficiellement les différentes perspectives des personnes sourdes et leurs expériences scolaires. De nombreuses personnes sourdes ont vécu la marginalisation de la langue des signes comme un événement néfaste ou traumatisant – et en souffrent aujourd'hui encore. D'autres ont trouvé un moyen de s'affranchir du passé malgré toutes les difficultés rencontrées et les expériences potentiellement traumatisantes. La question de savoir quelles contingences intérieures et externes ont mené à différentes attitudes à l'égard de sa propre vie reste également irrésolue. Nous espérons néanmoins que notre étude servira d'impulsion à d'ultérieurs projets de recherche.

Remerciements

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans la contribution de nombreux participants, de collègues, et sans le soutien de différentes institutions. Elle a été élaborée sur mandat et avec le soutien financier de la Fédération suisse des sourds SGB-FSS, que nous remercions en premier lieu. Nous remercions également Stéphane Faustinelli pour avoir établi de précieux contacts en Suisse romande, ainsi que le conseil scientifique composé par Michael Gebhard, Gian Reto Janki et Urs Germann. Nous remercions en outre le groupe d'accompagnement pour la Suisse romande, constitué par Giovanni Palama et Martin Chapuis, pour nous avoir aidés dans la recherche de partenaires d'interview. Nous incluons dans ces remerciements Peter Hemmi pour son rôle de médiateur entre notre projet de recherche et les différents interlocuteurs. Nous aurions difficilement atteint notre but sans le soutien bienveillant de ces personnes.

Un très grand merci va enfin aux personnes interviewées qui ont bien voulu nous raconter leurs expériences „de première main“ et dont nous renonçons à citer les noms complets par souci d'anonymat. Nous souhaitons citer les noms de Rosmarie Achini, Annemarie Meier, Florian Schmid, Stéphane Beyeler et Marcello Conigliaro. Nous sommes en plus reconnaissants au *Centre d'éducation de l'ouïe et de la parole* (Zentrum für Gehör und Sprache) de Zurich (entre autres à son ancien directeur Jan Keller), ainsi qu'au *Centre d'éducation de l'ouïe et de la parole de Montbrillant* à Genève (e.a. Isaline Humbert-Droz) pour l'accès au matériel d'archive et d'autres sources historiques. Nous remercions enfin nos collègues Marion Schmidt (Fribourg-en-Brisgau), Matthias Ruoss (Berne), Mirjam Janett (Bâle), Florian Rudin (Bâle) et Vera Blaser (Berne) pour leurs suggestions pertinentes.